

Centre de loisirs AVRIL 2022

Agréé Jeunesse et Sports

Ouvert aux enfants de 4 ans révolus à 12 ans

- CHEVRIERES -

(Familles Rurales de Chevrières)

Du 19 AVRIL au 29 AVRIL 2022

à l'ECOLE PRIVEE SAINT BENOIT à CHEVRIERES

INSCRIPTIONS :

Si impossibilité, merci de vous faire représenter.

➔ VENDREDI 1^{er} et SAMEDI 2 AVRIL 2022
à Chevrières

Vendredi de 16h30 à 19h et Samedi de 10h à 12h à la
salle des associations
(A gauche du secrétariat de la mairie)



AVEC LE SOUTIEN DE
LA COMMUNE DE
CHEVRIERES

CENTRE DE LOISIRS CHEVRIERES - AVRIL 2022 :

Les inscriptions se feront sous réserve de disponibilités.

PENSEZ A VOUS MUNIR :

- Courrier CAF sur lequel se trouve votre coefficient familial 2020,
- Une photocopie de la page des vaccinations à jour de votre enfant,
- Chèques vacances, bons vacances MSA signés.
- Attestation responsabilité civile (garantie individuelle) pour votre enfant.

La CARTE FAMILLE RURALE vous sera demandée pour les familles qui ne sont pas encore adhérentes. Le tarif pour l'adhésion est de **32 €**.

TARIFS

Le tarif par journée et par enfant s'appliquera en fonction de votre coefficient familial (cf tableau ci-dessous) :

Coefficient familial	Prix à la journée
- de 449 €	10,00 €
De 450 à 699 €	13,50 €
De 700 à 899 €	14,50 €
+ de 900 €	15,00 €

Ce tarif comprend :

L'accueil de l'enfant au centre de loisirs, les animations proposées, le repas de midi et le goûter. Il ne comprend pas les sorties.

SUPPLEMENT SORTIES :

Si une sortie est organisée, un supplément de 5 euros par enfant vous sera demandé.

ATTENTION !

Si vous ne présentez pas votre feuille CAF sur laquelle se trouve votre coefficient familial (le plus récent) le jour des inscriptions, la journée vous sera facturée au prix fort de 15,00 €.



Les chèques CESU et ANCV sont acceptés

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES (Voir règlement intérieur)

- L'accueil de loisirs se déroulera dans les locaux de l'ECOLE PRIVEE SAINT BENOIT à Chevrières, du 19 AVRIL au 29 AVRIL 2022.

Les enfants sont accueillis le matin entre 07h30 et 09h00.

L'arrêt des activités est prévu à 17h00, l'heure limite de départ est fixée à 18h00. (Voir journée type ; fonctionnement journalier). Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

- Toute journée d'absence non justifiée par un certificat médical ne sera pas remboursée.

La Direction se réserve le droit de modifier ou d'annuler certaines journées où sorties en fonction des conditions météo.

Renseignements complémentaires :

Mme GIRAUD Agnès

Mail : Agnes.giraud42@orange.fr Tel : 07 89 85 14 91

Mail : angelique_lornage@hotmail.com Tel : 07 50 42 03 39

Ou sur le site : www.famillesrurales.org/chevrieres

■ **FONCTIONNEMENT JOURNALIER :**

7H30 à 9H : **ACCUEIL** (temps libre pour les enfants)

9H à 11H30 : **ACTIVITES**

12H à 13H : **REPAS**

13H à 13H30 : **RANGEMENT**

13H30 à 14H : **TEMPS CALME** (sieste à la demande des familles, et respect du rythme de l'enfant)

14H à 16H : **ACTIVITES**

16H à 16H30 : **GOÛTER**

16H30 à 17H : **RANGEMENT**

17H à 18H : **RETOUR EN FAMILLE** (temps libre pour les enfants)